

CRIMES CÉLÈBRES
LES CENCI

ALEXANDRE DUMAS

CRIMES CÉLÈBRES

Les Cenci

1598

LE JOYEUX ROGER

2011

Cette édition a été établie à partir celle de Administration de la librairie, Paris, 1839-1842, en 8 tomes.

Nous avons modernisé l'orthographe et la ponctuation.

ISBN : 978-2-923523-87-3

Éditions Le Joyeux Roger
Montréal

lejoyeuxroger@gmail.com

Si vous allez à Rome et que vous visitiez la villa Pamfili, sans doute, après avoir été chercher sous ses grands pins et le long de ses canaux l'ombre et la fraîcheur, si rares dans la capitale du monde chrétien, vous redescendrez vers le mont Janicule par un délicieux chemin au milieu duquel vous rencontrerez la fontaine Pauline. Ce monument dépassé et après vous être arrêté un instant sur la terrasse de l'église de Saint-Pierre in Montorio, qui domine Rome tout entière, vous visiterez le cloître du Bramante, au centre duquel, dans un enfoncement de quelques pieds, est bâti, sur la place même où fut crucifié saint Pierre, un petit temple moitié grec, moitié chrétien ; puis vous remontrerez par une porte latérale dans l'église elle-même. Là, le cicerone obligé vous fera voir, dans la première chapelle à droite, le *Christ flagellé* de Sébastien del Piombo, et dans la troisième chapelle à gauche, un *Christ au sépulcre*, par le Fiamingo : ces deux chefs-d'œuvre examinés à loisir, il vous conduira à chaque extrémité de la croix transversale et vous montrera, d'un côté, un tableau de Salvati, sur ardoise, et de l'autre, une peinture de Vasari ; puis, vous faisant voir tristement, sur le maître-autel, une copie du *Martyre de saint Pierre*, du Guide, il vous racontera que c'était là que fut adorée, pendant trois siècles, la *Transfiguration* du divin Raphaël, enlevée par les Français en 1809, et rendue au pape par les alliés en 1814. Comme vous aurez déjà probablement admiré ce chef-d'œuvre au Vatican, laissez-le dire et cherchez au pied de l'autel une dalle tumulaire que vous reconnaîtrez à une croix et au simple mot : *Orate* ; c'est sous cette dalle qu'est enterrée Béatrix Cenci, dont l'histoire tragique a dû vous laisser un si profond souvenir.

Elle était fille de Francesco Cenci. Pour peu que l'on croie que les hommes naissent en harmonie avec leur siècle, et que les uns le résument en bien, et les autres en mal, peut-être sera-t-il curieux pour nos lecteurs de jeter un coup d'œil rapide sur la période qui venait de s'écouler lorsque s'accomplirent les événe-

ments que nous allons raconter. Francesco Cenci leur apparaîtra alors comme l'incarnation diabolique de son époque.

Le 11 août 1492, après la lente agonie d'Innocent VIII, pendant laquelle deux cent vingt meurtres furent commis dans les rues de Rome, Alexandre VI était monté sur le trône pontifical. Fils d'une sœur du pape Calixte III, Roderic Lenzuoli Borgia avait eu, avant d'être cardinal, cinq enfants de Rose Vanozza, qu'il avait fait épouser ensuite à un riche Romain. Ces enfants étaient :

François, qui fut duc de Gandie ;

César, qui fut évêque et cardinal, puis duc de Valentinois ;

Lucrèce, qui, après avoir eu pour amant son père et ses deux frères, fut mariée quatre fois : la première à Jean Sforce, seigneur de Pezaro, qu'elle quitta pour cause d'impuissance, la seconde, à Alphonse, duc de Bisiglia, que César fit assassiner ; la troisième, à Alphonse d'Est, duc de Ferrare, dont un second divorce la sépara ; enfin, la quatrième, à Alphonse d'Aragon, qui fut d'abord poignardé sur les marches de la basilique de Saint-Pierre, puis étranglé trois semaines après parce qu'il ne mourait pas assez vite de ses blessures, qui cependant étaient mortelles ;

Guifry, comte de Squillace, dont on sait peu de chose ;

Puis enfin, un dernier dont on ne sait rien du tout.

Le plus connu de ces trois frères était César Borgia. Il avait tout arrangé pour être roi d'Italie à la mort de son père, et ses mesures étaient prises de manière à ne pas lui laisser de doutes sur la réussite de ce vaste projet. Tous les cas étaient prévus, exceptés un seul ; mais ce cas, il eût fallu être Satan lui-même pour le deviner. Le lecteur en jugera.

Le pape avait invité à souper le cardinal Adrien dans sa vigne du Belvédère. Le cardinal Adrien était fort riche, et le pape désirait en hériter, comme il avait fait déjà des cardinaux de Saint-Ange, de Capoue et de Modène. En conséquence, César Borgia avait envoyé deux bouteilles de vin empoisonné à l'échanson de son père sans le mettre dans sa confiance ; seulement, il

lui avait recommandé de n'employer ce vin que lorsqu'il lui en donnerait l'ordre. Malheureusement, pendant le souper, l'échanson s'éloigna un instant, et dans cet intervalle un domestique maladroit servit justement de ce vin au pape, à César Borgia et au cardinal de Corneto¹.

Alexandre VI mourut au bout de quelques heures ; César Borgia fut cloué dans son lit, où il changea entièrement de peau ; enfin, le cardinal de Corneto, après avoir perdu la vue et l'usage de ses sens, fit une maladie dont il pensa mourir.

Pie III succéda à Alexandre VI et régna vingt-cinq jours ; le vingt-sixième, il fut empoisonné.

César Borgia avait dix-huit cardinaux espagnols qui lui devaient leur entrée dans le sacré collège ; ces cardinaux étaient entièrement à lui, et il en pouvait faire ce qu'il voulait. Comme il était toujours mourant et qu'il n'en pouvait rien faire pour lui-même, il les vendit à Julien de la Rovère, et Julien de la Rovère fut élu pape sous le nom de Jules II. À la Rome de Néron succéda l'Athènes de Périclès.

Léon X continua Jules II, et le christianisme prit sous son pontificat un caractère païen qui, passant de l'art dans les mœurs, donne à cette époque un caractère étrange. Les crimes ont momentanément disparu pour faire place aux vices, mais à des vices charmants, à des vices de bon goût, comme ceux que pratiquait Alcibiade et que chantait Catulle. Léon X mourut après avoir réuni sous son règne, qui avait duré huit ans, huit mois et dix-neuf jours, Michel Ange, Raphaël, Léonard de Vinci, le Corrège, le Titien, André del Sarto, le Frate, Jules Romain, l'Arioste, Guichardin et Machiavel.

Jules de Médicis et Pompée Colonna étaient sur les rangs pour lui succéder. Comme c'étaient deux politiques habiles, deux courtisans rompus aux affaires et de plus deux hommes d'un mérite réel et presque égal, ni l'un ni l'autre ne pouvait obtenir la majorité, et le conclave se prolongeait, au grand ennui des cardinaux. Or, il arriva qu'un jour un cardinal, plus ennuyé que les

autres, proposa d'élire, au lieu de Médicis ou de Colonna, le fils, les uns disent d'un tisserand, et les autres d'un brasseur de bière d'Utrecht, auquel personne n'avait pensé jusqu'alors et qui était pour le moment gouverneur de la monarchie en Espagne, en l'absence de Charles-Quint. La plaisanterie eut du succès, tous les cardinaux applaudirent à la proposition de leur collègue, et Adrien fut nommé pape par hasard.

C'était un véritable Flamand qui ne savait pas un mot d'italien. Lorsqu'il arriva à Rome et qu'il vit les chefs-d'œuvre grecs rassemblés à si grands frais par Léon X, il voulut les faire briser en s'écriant : *Sunt idola anticorum*. Son premier soin fut d'envoyer le nonce François Chérégat à la diète de Nuremberg, assemblée au sujet des troubles de Luther, avec des instructions qui donnent une idée des mœurs de l'époque.

« Avouez ingénument, dit-il, que Dieu a permis ce schisme et cette persécution à cause des péchés des hommes, et surtout de ceux des prêtres et des prélats de l'Église ; car nous savons qu'il s'est passé dans le Saint-Siège beaucoup de choses abominables. »

Adrien voulait ramener les Romains aux mœurs simples et austères de la primitive Église et porta à cet effet la réforme jusque dans les moindres détails. De cent palefreniers qu'avait Léon X, par exemple, il n'en conserva que douze, afin, disait-il, d'en avoir deux de plus que les cardinaux.

Un pareil pape ne pouvait régner longtemps ; aussi mourut-il après une année de pontificat. Le lendemain de sa mort, on trouva la porte de son médecin ornée de guirlandes de fleurs avec cette inscription : *Au libérateur de la patrie*.

Jules de Médicis et Pompée Colonna se retrouvèrent sur les rangs. Les intrigues recommencèrent, et le conclave se trouva de nouveau partagé de telle façon que les cardinaux crurent un instant qu'ils ne pourraient s'en tirer que comme ils avaient déjà fait, c'est-à-dire en élisant un troisième compétiteur. Il était même déjà question du cardinal Orsini, lorsque Jules de Médicis

s'avisait d'un expédient assez ingénieux. Il lui manquait cinq voix. Cinq de ses partisans offrirent à cinq des partisans de Colonna de parier cent mille ducats contre dix mille que Jules de Médicis ne serait pas élu. Au premier tour de scrutin qui suivit le pari, Jules de Médicis eut les cinq voix qui lui manquaient : il n'y avait rien à dire, les cardinaux ne s'étaient point vendus ; ils avaient parié, voilà tout.

En conséquence, le 18 novembre 1523, Jules de Médicis fut proclamé pape sous le nom de Clément VII. Le même jour, il paya généreusement les cinq cent mille ducats que ses cinq partisans avaient perdus.

Ce fut sous ce pontificat et durant les sept mois où Rome, conquise par les soldats luthériens du connétable de Bourbon, voyait commettre sur les choses saintes les plus affreuses profanations que naquit Francesco Cenci.

C'était le fils de monsignor Nicolas Cenci, trésorier apostolique sous le pontificat de Pie V. Ce vénérable prélat s'étant beaucoup plus occupé de l'administration spirituelle que de l'administration temporelle de son royaume, Nicolas Cenci avait profité de ce détachement des choses mondaines pour amasser un revenu net de cent soixante mille piastres, à peu près deux millions cinq cent mille francs de notre monnaie. Francesco Cenci, qui était son fils unique, hérita de cette fortune.

Il avait passé sa jeunesse sous des papes si occupés du schisme de Luther qu'ils n'avaient guère le temps de penser à autre chose. Il en résulte que Francesco Cenci, né avec des instincts mauvais et maître d'une fortune immense qui lui permettait d'acheter l'impunité, s'abandonna à tous les désordres de son tempérament fougueux et passionné. Mis trois fois en prison pour des amours infâmes, il s'en tira moyennant deux cent mille piastres, cinq millions de francs à peu près. Il faut dire aussi qu'à cette époque, les papes avaient grand besoin d'argent.

Ce fut surtout sous Grégoire XIII que l'on commença de s'occuper sérieusement de Francesco Cenci. Il est vrai que ce

pontificat prêtait merveilleusement au développement d'une réputation comme celle à laquelle visait cet étrange don Juan. Sous le Bolonais Buoncompagni, tout était permis à Rome à qui-conque pouvait payer à la fois l'assassin et les juges. Le viol et le meurtre étaient choses si communes que la justice publique s'occupait à peine de ces bagatelles si personne n'était là pour poursuivre le coupable ; aussi Dieu récompensa le bon Grégoire XIII de son indulgence : il eut la joie de voir la Saint-Barthélemy.

À cette époque, Francesco Cenci était déjà un homme de quarante-quatre à quarante-cinq ans, de cinq pieds quatre pouces à peu près, fort bien pris dans toute sa taille et très fort, quoiqu'il semblât un peu maigre. Il avait les cheveux grisonnants, les yeux grands et expressifs, quoique la paupière supérieure retombât un peu trop, le nez long, les lèvres minces et le sourire plein de grâces. Ce sourire, au reste, changeait facilement d'expression et devenait terrible lorsque son œil rencontrait un ennemi ; alors, et pour peu qu'il fût ému ou irrité, un tremblement nerveux le prenait, qui se prolongeait en frissonnements longtemps après que la crise qui l'avait fait naître était passée. Adroit à tous les exercices du corps, et surtout à l'équitation, il allait quelquefois d'une seule traite de Rome à Naples, bien qu'il y ait quarante-une lieues de l'une à l'autre ville, passant par les bois de San-Germano et les marais Pontins sans s'inquiéter des brigands, quoiqu'il fût seul et quelquefois sans autres armes que son épée ou son poignard. Quand son cheval tombait de lassitude, il en achetait un autre ; si on ne voulait pas le lui vendre, il le prenait de force ; si on résistait, il frappait, et cela toujours par la pointe et jamais avec la poignée. Au reste, comme il était connu dans tous les états de Sa Sainteté et qu'on le savait généreux, personne ne s'opposait à sa volonté, les uns cédant par crainte, les autres, par intérêt. D'ailleurs, impie, sacrilège et athée, il n'entrait jamais dans une église, ou, s'il y entrait, c'était pour blasphémer Dieu. Beaucoup disaient qu'il était avide d'événements bizarres et qu'il n'y avait

pas de crime qu'il n'eût commis s'il avait cru trouver dans son accomplissement une seule sensation nouvelle.

Il avait épousé, à l'âge de quarante-cinq ans à peu près, une femme fort riche dont aucun chroniqueur ne dit le nom. Elle mourut, lui laissant sept enfants, cinq garçons et deux filles. Alors il épousa en secondes noces Lucrezia Petroni, qui, à part son teint qui était d'une blancheur éclatante, offrait le type parfait de la beauté romaine. Ce second mariage fut stérile.

Comme si Francesco Cenci n'avait dû éprouver aucun des sentiments naturels à l'homme, il détestait ses enfants et ne se donnait point la peine de cacher la haine qu'il leur portait. Un jour qu'il faisait bâtir, dans la cour de son magnifique palais situé près du Tibre, une église dédiée à saint Thomas, il dit à l'architecte, en lui faisant faire le plan d'un caveau somptuaire : « C'est là que j'espère les mettre tous. » L'architecte avoua souvent depuis qu'il avait été épouvanté du rire qui accompagna ces paroles, et que, s'il n'y avait pas eu tant à gagner à travailler pour Francesco Cenci, il eût refusé de continuer son ouvrage.

Aussi, à peine ses fils purent-ils se conduire seuls qu'il envoya les trois aînés, Jacques, Christophe et Roch, à l'université de Salamanque en Espagne. Sans doute il pensait qu'il suffisait de les éloigner de lui pour en être débarrassé à toujours, car à peine furent-ils partis qu'il ne songea plus à eux, pas même pour leur envoyer de quoi vivre. Aussi, après quelques mois de lutte et de misère, les trois malheureux jeunes gens furent-ils obligés de quitter Salamanque. Ils revinrent en mendiant tout le long de la route, traversèrent la France et l'Italie à pied et nu-pieds, et regagnèrent Rome, où ils trouvèrent leur père plus sévère, plus âpre et plus rigide que jamais.

C'était dans les premières années du règne de Clément VIII, qui était renommé pour sa justice. Les trois jeunes gens résolurent de s'adresser à lui afin d'obtenir que, sur les immenses richesses de leur père, Sa Sainteté ordonnât qu'il leur fût fait une petite pension. Ils allèrent en conséquence trouver le pape à

Frascati, où il faisait bâtir la belle villa Aldobrandini, et lui exposèrent leur cause. Le pape reconnut leur droit et força Francesco à leur faire à chacun une pension de deux mille écus. Francesco chercha par tous les moyens possibles à éluder cette décision, mais il reçut des ordres si précis qu'il lui fallut obéir.

Ce fut vers cette époque qu'il fut, pour la troisième fois, mis en prison pour ses amours infâmes. Ses trois fils alors s'adressèrent de nouveau au pape, disant que leur père déshonorait leur nom et le suppliant de déployer à son égard toute la sévérité de la loi. Le pape trouva une pareille démarche odieuse et les chassa honteusement de sa présence. Quant à Francesco, il s'en tira, cette fois encore, comme il avait fait pour les deux autres, c'est-à-dire à prix d'argent.

On comprend que cette démarche ne changea point en amour la haine que Francesco portait à ses enfants ; seulement, comme les fils pouvaient se soustraire à la colère paternelle, indépendants qu'ils étaient par la pension qu'ils avaient obtenue, cette colère retomba sur ses deux malheureuses filles. Bientôt, leur situation devint si intolérable que l'aînée, quoique surveillée de près, parvint à faire remettre au pape une supplique dans laquelle elle lui racontait les mauvais traitements auxquels elle était en butte et suppliait Sa Sainteté de la marier ou de la placer dans un monastère. Clément VIII eut pitié d'elle ; il força Francesco Cenci à lui donner une dot de soixante mille écus et la fit épouser à Carlo Gabrielli, d'une noble famille de Gubbio. Francesco pensa devenir fou de colère en se voyant arracher cette victime.

Vers le même temps, la mort se chargea d'en délier deux autres. Roch et Christophe Cenci furent tués à un an de distance, l'un par un charcutier dont on ignore le nom, l'autre par Paul Corso de Massa. Ce fut une consolation à la douleur de Francesco, qui poursuivit de son avarice ses fils jusqu'après leur mort, car il signifia aux prêtres qu'il ne dépenserait pas un bajocco pour les frais de l'église. Ils furent donc apportés aux caveaux qu'il leur avait fait préparer sous ses yeux dans la bière

des mendiants. Et lorsqu'il les y vit couchés tous deux, il s'écria qu'il était déjà bien heureux d'être débarrassé de deux si mauvaises créatures, mais qu'il ne le serait complètement que lorsque ses cinq autres enfants seraient déposés près des deux premiers ; et que, lorsque le dernier viendrait enfin à trépasser, il voulait, en signe de joie, illuminer son palais en y mettant le feu.

Cependant Francesco avait pris toutes ses précautions pour que sa seconde fille, Béatrix Cenci, ne suivît point l'exemple de la première. C'était alors une enfant de douze à treize ans, belle et innocente comme les anges. De longs cheveux blonds, cette beauté si rare en Italie que Raphaël, la croyant divine, l'a donnée à toutes ses madones, découvraient en se partageant un front admirablement formé et flottaient en grosses boucles sur ses épaules ; ses yeux, d'un bleu d'azur, étaient de la plus céleste expression ; sa taille était moyenne mais bien proportionnée, et, dans les courts instants où son caractère naturel pouvait se faire jour à travers ses larmes, il reparaissait, vif, joyeux et compatissant, mais en même temps plein de fermeté.

Afin d'être sûr d'elle, Francesco la tenait enfermée dans une chambre retirée de son palais, dont lui seul avait la clef. Là, l'étrange et inflexible geôlier venait la visiter chaque jour pour lui apporter ses repas. Jusqu'à cet âge de treize ans auquel elle était enfin parvenue, il s'était montré pour elle d'une dureté implacable, mais bientôt, au grand étonnement de la pauvre Béatrix, il s'adoucit. C'est que Béatrix, d'enfant, devenait jeune fille ; c'est que sa beauté s'ouvrait comme une fleur ; c'est que Francesco, auquel aucun crime ne devait être étranger, avait jeté un regard incestueux sur elle.

On comprend qu'avec l'éducation qu'avait reçue Béatrix, éloignée comme elle l'était de toute société, même de celle de sa belle-mère, elle fût ignorante du mal comme du bien. Elle était donc plus facile à perdre qu'une autre, et cependant Francesco ne mit pas moins en œuvre, pour cet acte de démon, toutes les ressources de son esprit.

Pendant quelque temps, Béatrix fut réveillée chaque nuit par une musique délicieuse qui lui semblait venir du paradis. Lorsqu'elle en parlait à son père, il la laissait dans cette persuasion, ajoutant que si elle était douce et obéissante, bientôt, par une récompense spéciale de Dieu, ce ne serait plus assez pour elle d'entendre, mais qu'elle verrait.

En effet, une nuit que, accoudée sur son lit, la jeune fille écoutait cette ravissante harmonie, la porte de sa chambre s'ouvrit tout-à-coup, et de l'obscurité où elle était ses regards plongèrent dans des appartements chaudement éclairés et pleins de ces parfums comme on en respire dans les rêves ; de beaux jeunes gens et de belles femmes à moitié nus, comme elle en avait vu dans les tableaux du Guide et de Raphaël, se promenaient dans les appartements et semblaient pleins de joie et de bonheur : c'étaient les mignons et les courtisanes de Francesco, qui, riche comme un roi, renouvelait chaque nuit les orgies d'Alexandre aux noces de Lucrece et les débauches de Tibère à Caprée. Après une heure, la porte se referma, et la vision séductrice disparut, laissant Béatrix pleine de trouble et d'étonnement.

La nuit suivante, la même apparition se renouvela. Seulement, cette nuit, Francesco Cenci entra dans la chambre de sa fille et l'invita à prendre part à la fête. Francesco était nu. Sans savoir pourquoi, Béatrix comprit qu'elle ferait mal de céder aux instances de son père ; elle répondit que, ne voyant point parmi toutes ces femmes Lucrezia Petroni, sa belle-mère, elle n'osait quitter son lit pour aller ainsi avec des inconnues. Francesco menaça et pria, mais menaces et prières furent inutiles. Béatrix s'enveloppa dans ses draps et refusa obstinément d'obéir à Francesco.

Le lendemain, elle se jeta sur son lit tout habillée. À l'heure habituelle, sa porte s'ouvrit, et le spectacle nocturne reparut. Cette fois, Lucrezia Petroni était au nombre des femmes qui passaient devant la porte de Béatrix ; la violence l'avait contrainte à cette humiliation. Béatrix était trop loin pour voir sa rougeur et ses larmes. Francesco lui montra sa belle-mère, qu'elle avait

cherchée en vain la veille ; et comme elle n'avait plus rien à dire, il l'emmena toute confuse et toute rougissante au milieu de cette orgie.

Là, Béatrix vit des choses inconnues et infâmes !...

Néanmoins elle résista longtemps : une voix intérieure lui disait que tout cela était horrible. Mais Francesco avait la lente persistance d'un démon. À ces spectacles qu'il croyait propres à éveiller ses sens, il joignait des hérésies faites pour égarer son esprit : il lui disait que les plus grands saints que l'Église vénère étaient tous nés du commerce du père et de la fille. Et Béatrix avait commis un crime, qu'elle ignorait encore ce que c'était qu'un péché².

Alors il n'y eut plus de bornes à sa brutalité : il forçait Lucrezia et Béatrix à partager le même lit, menaçant sa femme de la tuer si elle révélait par un mot à sa fille ce qu'avait d'odieux une pareille communauté. Si bien que les choses durèrent ainsi pendant près de trois années.

Vers ce temps, Francesco fut obligé de faire un voyage. Force lui fut alors de laisser les femmes seules et libres. La première chose que fit aussitôt Lucrezia fut de révéler à Béatrix toute l'infamie de leur existence. Alors elles dressèrent ensemble un mémoire dans lequel elles exposaient au pape tout ce qu'elles avaient eu à souffrir de coups et d'outrages. Mais, avant de partir, Francesco Cenci avait pris ses précautions : tout ce qui entourait le pape lui était venu ou espérait se vendre. La supplique ne parvint point aux mains de Sa Sainteté, et les deux pauvres femmes, qui se rappelaient que Clément VIII avait autrefois chassé de sa présence Jacques, Christophe et Roch, se crurent comprises dans la même proscription et se regardèrent comme abandonnées.

Sur ces entrefaites, Jacques, profitant de l'absence de son père, vint les visiter avec un abbé de ses amis nommé Guerrea. C'était un jeune homme de vingt-cinq à vingt-six ans, issu d'une des plus nobles familles de Rome, d'un caractère ardent, résolu et courageux, et que toutes les femmes citaient pour sa beauté. En

effet, il avait, avec ses grands traits romains, des yeux bleus d'une merveilleuse douceur, de longs cheveux blonds, avec une barbe et des sourcils châtain ; ajoutez à cela une vaste instruction, une éloquence naturelle pleine de charme, une voix douce au timbre vibrant, et vous aurez une idée de monsignor l'abbé Guerra.

À peine eut-il vu Béatrix qu'il en devint amoureux. De son côté, la jeune fille ne tarda point à se prendre de sympathie pour le beau prélat. Le concile de Trente n'avait point encore eu lieu, et par conséquent les ecclésiastiques pouvaient se marier. Il fut convenu qu'au retour de Francesco, l'abbé Guerra demanderait la main de Béatrix à son père, et les femmes, heureuses de l'absence de leur maître, continuèrent de vivre en rêvant un meilleur avenir.

Après trois ou quatre mois pendant lesquels on avait complètement ignoré ce qu'il était devenu, Francesco revint. Dès la première nuit, il voulut reprendre avec sa fille ses incestueux caprices. Mais Béatrix n'était plus la même : l'enfant timide et soumise était devenue une jeune fille outragée. Elle résista aux prières, aux menaces et aux coups ; elle était forte et puissante de son amour.

La colère de Francesco retomba sur sa femme, qu'il accusait de l'avoir trahi ; il la frappa rudement avec un bâton. Lucrezia Petroni était une véritable louve romaine, ardente en amour, ardente en vengeance : elle supporta tout, mais ne pardonna rien.

Cependant, au bout de quelques jours, l'abbé Guerra se présenta chez Francesco Cenci pour accomplir la démarche convenue. Guerra, riche, jeune, noble et beau, était dans toutes les conditions qui pouvaient lui donner de l'espérance, et cependant il fut brutalement éconduit par Francesco. Ce premier refus ne le rebuta point ; il revint à la charge une seconde et une troisième fois, insistant sur les convenances d'une pareille union. Enfin, Francesco, impatienté, répondit à cet amant obstiné qu'il y avait une raison pour que Béatrix ne fût ni sa femme ni la femme d'au-

cun autre. Guerra demanda quelle était cette raison. Francesco répondit : « C'est qu'elle est ma maîtresse. »

Monsignor Guerra pâlit à une pareille réponse, quoique d'abord il n'en crût pas un mot, mais lorsqu'il vit de quel sourire Francesco Cenci avait accompagné ses paroles, il fut bien forcé de croire que, si terrible qu'elle fût, il lui avait dit la vérité.

Guerra fut trois jours sans pouvoir pénétrer jusqu'à Béatrix. Enfin, il parvint à elle. Son dernier espoir était que Béatrix nierait de pareilles horreurs. Béatrix avoua tout. Dès lors, il n'y eut plus aucun espoir humain pour les deux amants : un abîme infranchissable les séparait. Ils se quittèrent tout en larmes en se promettant de s'aimer toujours.

Cependant les deux femmes n'avaient encore pris aucune résolution criminelle, et peut-être tout se serait-il passé ainsi dans l'ombre et sans bruit, si, une nuit, Francesco ne fût rentré dans la chambre de sa fille et ne l'eût forcée par la violence à un nouveau crime. Dès lors, tout fut dit, Francesco était condamné.

Nous l'avons dit, Béatrix avait une de ces âmes capables des meilleurs comme des plus mauvais sentiments : elle pouvait monter jusqu'à l'excellent et descendre jusqu'au pire. Elle alla trouver sa mère, lui raconta le nouvel outrage dont elle venait d'être victime. Ce récit réveilla chez l'autre femme le souvenir des mauvais traitements qu'elle avait reçus, et toutes deux, s'excitant l'une à l'envi de l'autre, décidèrent qu'il fallait tuer Francesco.

Guerra fut appelé à ce conseil de mort. Il avait le cœur plein de haine et ne demandait pas mieux que de se venger. Il se chargea d'aller trouver Jacques Cenci, sans lequel les femmes ne voulaient rien faire, attendu que, comme l'aîné, il était le chef de la famille. Jacques Cenci entra facilement dans la conspiration. On se rappelle ce qu'il avait eu autrefois à souffrir de son père ; depuis, il s'était marié, et le vieillard inflexible l'avait laissé, lui, sa femme et ses enfants, dans la misère. On choisit l'appartement de monsignor Guerra pour traiter de la chose. Jacques trouva un

premier sbire nommé Marzio, et monsignor Guerra, un second sbire nommé Olympio.

Tous deux avaient des raisons de faire le crime, l'un par amour, l'autre par haine. Marzio, qui était au service de Jacques, avait eu plusieurs fois l'occasion de voir Béatrix et en était devenu amoureux, mais, bien entendu, de cet amour silencieux et sans espoir qui dévore l'âme. Dès qu'il sut que le crime qui lui était proposé le rapprochait de Béatrix, il accepta sans autres conventions.

Quant à Olympio, il haïssait Francesco parce que Francesco lui avait fait perdre sa place de châtelain de Rocca Petrella, château-forteresse situé dans le royaume de Naples et appartenant au prince Colonna. Presque tous les ans, Francesco Cenci allait avec sa famille passer quelques mois à Rocca Petrella ; car le prince Colonna, qui était un noble et magnifique seigneur qui avait souvent besoin d'argent et qui en trouvait dans la bourse de Francesco, avait de son côté tous les égards possibles pour son ami. Il en résulta que Francesco, croyant avoir des motifs de mécontentement contre Olympio, s'en plaignit au prince Colonna, et Olympio fut chassé.

Voici, après plusieurs entrevues, ce qui fut arrêté entre les deux femmes, Jacques et Guerra, Marzio et Olympio, dans des conférences où chacun donna son avis.

Le temps où Francesco Cenci avait l'habitude de se rendre à Rocca Petrella était proche. Il fut convenu qu'on réunirait une douzaine de bandits napolitains qu'Olympio, grâce à ses anciennes habitudes dans le pays, se chargea de fournir ; ils se cacheraient dans une forêt qui se trouvait sur la route, et, avertis du moment où Francesco Cenci se mettrait en chemin, ils l'enlèveraient avec toute sa famille. Alors on conviendrait d'une forte rançon ; les fils seraient renvoyés à Rome pour chercher la somme, mais, feignant de ne pas la trouver, ils laisseraient passer le temps fixé par les bandits, qui alors tueraient Francesco. De cette manière, tout soupçon de complicité était écarté, et les véritables

assassins échappaient à la justice.

Mais si bien combinée que fût la chose, elle ne put réussir. Lorsque Francesco partit de Rome, l'espion envoyé par les conjurés ne sut point trouver les brigands ; ceux-ci, n'étant point prévenus, ne purent accomplir la convention faite et descendirent trop tard sur la route. Francesco était passé et arrivait en ce moment sain et sauf à Rocca Petrella. Les bandits, après avoir erré inutilement sur la route, comprirent que leur proie devait leur être échappée, et ne voulant pas rester plus longtemps dans un lieu où ils avaient déjà séjourné près d'une semaine, ils prirent le parti d'aller chercher ailleurs une expédition moins douteuse.

Pendant ce temps, Francesco s'était établi dans la forteresse, et pour y être plus libre de tyranniser Lucrezia et Béatrix, il avait envoyé à Rome Jacques et les deux autres fils qui lui restaient. Là, ses tentatives infâmes contre Béatrix recommencèrent, et cela à un tel point qu'elle résolut d'accomplir elle-même l'action qu'elle avait d'abord voulu confier à d'autres mains.

Olympio et Marzio, qui n'avaient rien à craindre de la justice, n'avaient point osé de rôder dans les environs. Un jour, Béatrix les aperçut de sa fenêtre et leur fit signe qu'elle avait quelque chose à leur communiquer. La même nuit, Olympio, qui, en ayant été châtelain, connaissait toutes les issues de la forteresse, parvint à y pénétrer avec son compagnon. Béatrix les attendait à une fenêtre basse donnant sur une cour retirée ; là, elle leur donna des lettres qu'elle avait préparées pour monsignor Guerra et pour Jacques. Jacques devait approuver, comme la première fois, le meurtre de son père, car Béatrix ne voulait rien faire sans son approbation. Monsignor Guerra devait, lui, payer mille piastres, moitié du prix convenu avec Olympio ; car, pour Marzio, il faisait toutes choses par amour pour Béatrix, à laquelle il était resté dévot comme à une madone, ce que voyant la jeune fille, elle lui donna un beau manteau écarlate brodé d'un galon d'or, lui disant de le porter pour l'amour d'elle. Quant au reste de la somme, il serait payé par les deux femmes après que la mort du vieillard les

aurait rendues maîtresses de sa fortune.

Les deux sbires partirent, et les prisonnières attendirent avec anxiété leur retour. Au jour convenu, elles les virent reparaître. Monsignor Guerra avait donné les mille piastres, et Jacques, son consentement. Rien ne s'opposait donc plus à l'exécution du terrible projet, et elle fut fixée au 8 septembre, jour de la Nativité de la Vierge ; mais la signora Lucrezia, qui était de cœur très religieux, ayant remarqué cette circonstance, ne voulut pas commettre ainsi un double péché. La chose fut donc remise au lendemain 9.

En conséquence, le 9 septembre 1598, les deux femmes, en soupant avec le vieillard, versèrent de l'opium dans son verre, et cela avec tant d'adresse que, si difficile à tromper qu'il fût, il ne s'en aperçut point, et ayant avalé la liqueur soporifique, il tomba bientôt dans un profond sommeil.

Dès la veille, Marzio et Olympio avaient été introduits dans la forteresse, où ils s'étaient tenus cachés toute la nuit et tout le jour ; car, ainsi qu'on se le rappelle, c'était la veille qu'aurait eu lieu l'assassinat s'il n'avait été retardé par les scrupules religieux de la signora Lucrezia Petroni. Vers minuit, Béatrix alla les tirer de leur retraite et les conduisit à la chambre de son père, dont elle ouvrit elle-même la porte. Les assassins entrèrent, et les deux femmes attendirent l'événement dans la chambre voisine.

Au bout d'un instant, elles virent reparaître les sbires pâles et défaits, et comme ils secouaient la tête sans parler, elles comprirent que rien n'était accompli.

— Qu'y a-t-il donc, s'écria Béatrix, et qui vous arrête ?

— Il y a, répondirent les assassins, que c'est une lâcheté que de tuer un pauvre vieillard qui dort. En pensant à son âge, la pitié nous a pris.

Alors Béatrix releva la tête avec dédain, et d'une voix sourde et profonde, elle commença de les injurier ainsi :

— Donc, vous autres hommes qui faites les braves et les forts, vous n'avez pas le courage de tuer un vieillard qui dort !

Que serait-ce donc alors s'il veillait ? Et c'est pour cela que vous nous volez de l'argent ! Or donc, puisque votre lâcheté m'y force, c'est moi qui tuerai mon père ; mais quant à vous, vous ne lui survivrez pas longtemps³.

À ces paroles, les sbires eurent honte de leur faiblesse, et faisant signe qu'il accompliraient l'œuvre convenue, ils entrèrent dans la chambre, accompagnés des deux femmes. En effet, un rayon de lune entrant par la fenêtre ouverte et éclairait la figure calme du vieillard dont les cheveux blancs avaient fait reculer les assassins.

Cette fois, ils furent sans pitié. L'un d'eux tenait deux grands clous pareils à ceux qui durent servir à la passion du Christ, et l'autre, un marteau. Celui qui tenait les clous en posa un verticalement sur l'œil du vieillard, celui qui tenait le marteau frappa, et le clou s'enfonça dans la tête. Ils lui firent entrer de même le second clou dans la gorge ; de sorte que cette pauvre âme, chargée de tant de crimes pendant sa vie, sortit ainsi violemment et de force du corps qui se débattait sur la terre, où il avait roulé.

Alors la jeune fille, fidèle à sa parole, remit aux sbires une grosse bourse qui contenait le reste de la somme convenue et les congédia.

Aussitôt qu'elles furent seules, les deux femmes arrachèrent les clous des blessures, et enveloppant le cadavre d'un drap, elles le traînèrent par les chambres afin de le conduire à une petite terrasse d'où elles avaient l'intention de le précipiter dans un jardin inculte. Elles comptaient ainsi faire croire que le vieillard s'était tué seul en se rendant, de nuit, à un cabinet situé à l'extrémité de la galerie. Arrivées au seuil de la dernière chambre, la force leur manqua. Alors, comme elles se reposaient un instant, Lucrezia aperçut les deux sbires, qui ne s'étaient point encore retirés et partageaient l'or. Elle les appela pour qu'ils vinssent les aider. Ils obéirent, transportèrent le corps sur la terrasse, et, à un endroit que leur indiquèrent Béatrix et Lucrezia, ils le précipitèrent sur un sureau dans les branches duquel il s'arrêta.

Tout se passa comme l'avaient prévu Béatrix et sa belle-mère, et le matin, lorsqu'on trouva le cadavre arrêté encore dans les branches du sureau, chacun crut que le pied ayant manqué à Francesco sur cette terrasse où il n'y avait pas de parapet, il était tombé et s'était tué ainsi. Il en résulta qu'au milieu des mille déchirures dont le corps était couvert, on ne fit aucune attention aux blessures faites par les deux clous. Les femmes, de leur côté, au moment où elles apprirent cette nouvelle, sortirent en jetant de grands cris et en versant beaucoup de larmes, de sorte que si quelqu'un avait pu concevoir le moindre soupçon, une douleur si vraie et si profonde l'eût à l'instant même dissipé : aussi personne n'en conçut, excepté la blanchisseuse du château, à laquelle Béatrix donna à laver le drap qui avait enveloppé son père, lui disant que cette grande quantité de sang qui le tachait venait d'une perte qu'elle avait éprouvée pendant la nuit. La blanchisseuse la crut ou feignit de la croire. Néanmoins, dans le moment, elle ne dit point un mot de cette circonstance, de sorte que, les funérailles accomplies, les deux femmes retournèrent sans empêchement à Rome, où elles se promettaient enfin une existence plus tranquille.

Pendant qu'elles y vivaient sans inquiétude, mais peut-être point sans remords, la justice de Dieu, à son tour, commençait son œuvre. En effet, la cour de Naples avait appris la mort subite et inattendue de Francesco Cenci, et ayant conçu quelques soupçons que cette mort n'était point naturelle, elle avait envoyé un commissaire royal à Petrella pour faire exhumer le cadavre et rechercher sur lui les traces de l'assassinat, si effectivement l'assassinat avait eu lieu. Aussitôt l'arrivée de ce commissaire, tous les habitants du château furent arrêtés et conduits enchaînés à Naples. Mais aucun indice ne fut trouvé, si ce n'est la déposition de la blanchisseuse, qui déclara que Béatrix lui avait donné à laver un drap taché de sang. Cependant cet indice fut terrible, car, interrogée si, dans son âme et conscience, elle croyait que ce sang vînt de la cause qu'avait dite Béatrix, elle répondit qu'elle ne le

croyait pas, attendu que les taches lui avaient paru trop vives et trop rouges pour cela.

Cette déposition fut envoyée à la cour de Rome, mais sans doute elle ne parut point suffisante pour entraîner l'arrestation de la famille Cenci. Plusieurs mois s'écoulèrent donc encore sans qu'elle fût inquiétée et pendant lesquels le plus jeune des fils mourut. Des cinq frères, il n'en resta donc plus que deux : Jacques, qui était l'aîné, et Bernard, qui était le pénultième. Pendant ce temps, certes, ils eussent pu se sauver et gagner Venise ou Florence, mais ils n'en eurent pas même l'idée et restèrent à Rome, attendant les événements.

Cependant monsignor Guerra apprit que, pendant les jours qui avaient précédé la mort de Francesco, Marzio et Olympio avaient été remarqués rôdant autour de la forteresse, si bien que la police de Naples avait donné ordre de les arrêter.

Monsignor Guerra était un homme de précaution et qu'il était difficile de prendre en défaut lorsqu'il était prévenu à temps. Il fit venir deux autres sbires, qu'il chargea d'assassiner Marzio et Olympio. Celui qui était chargé d'Olympio le joignit à Terni et le poignarda consciencieusement comme il s'y était engagé ; mais celui qui devait dépêcher Marzio arriva malheureusement trop tard à Naples : depuis la veille, l'assassin était entre les mains de la justice.

Appliqué à la question, Marzio avoua tout.

Sa déposition fut à son tour envoyée à Rome, où il devait la suivre de près pour être confronté avec ceux qu'elle accusait. En même temps, Jacques, Bernard, Lucrezia et Béatrix furent décrétés d'arrestation. Leur prison fut d'abord le palais de leur père, où l'on mit une forte garde de sbires. Mais bientôt, les indices devenant de plus en plus graves, ils furent conduits dans le château de Corte Savella. Là, ils furent confrontés avec Marzio, mais ils nièrent obstinément non seulement leur participation au crime, mais encore qu'ils connussent l'assassin ; Béatrix surtout marqua la plus grande assurance, demandant la première à être mise en

face de Marzio, et là, elle affirma avec tant de dignité et de calme que le dénonciateur mentait que celui-ci, la retrouvant plus belle que jamais, résolut, puisqu'il ne pouvait vivre pour elle, de la sauver en mourant. En effet, il dit que ce qu'il avait avancé jusque là n'était que mensonge, et qu'il en demandait pardon à Dieu ainsi qu'à Béatrix. Ni menaces ni tortures ne purent dès lors lui faire dire autre chose, et il mourut bouche close au milieu des tourments. Les Cenci se croyaient sauvés.

Mais Dieu, dans sa volonté céleste, avait décidé qu'il en serait autrement. Le sbire qui avait tué Olympio fut, sur ces entrefaites, arrêté pour un autre crime. Comme il n'avait aucune raison de cacher les uns plus que les autres, il avoua qu'il avait été chargé par monsignor Guerra de le débarrasser de quelques inquiétudes qu'il avait à l'endroit d'un assassin nommé Olympio.

Heureusement, monsignor Guerra apprit la chose à temps. Alors, comme c'était un homme admirablement habile, il ne se laissa point intimider ni abattre comme eût fait tout autre à sa place ; et comme, au moment où cette nouvelle lui fut transmise, il avait justement chez lui le charbonnier qui approvisionnait la maison, il le fit entrer dans son cabinet, commença par lui donner une forte somme d'argent pour acheter son silence, puis, lui payant en outre au poids de l'or les vieux et sales vêtements dont il était couvert, il coupa ses beaux cheveux blonds dont il avait un si grand soin, teignit sa barbe, se barbouilla le visage, acheta deux ânes qu'il chargea de charbon et commença de parcourir les rues de Rome en boitant et en criant, la bouche pleine de pain noir et de ciboules : « Charbon, qui veut du charbon ? » Puis, tandis que toute la sbirerie le cherchait dedans et dehors, il sortit de la ville, rencontra une troupe de condottieri, se mêla à eux et gagna Naples, où il s'embarqua, de sorte qu'on ne sut jamais ce qu'il était devenu. Cependant quelques-uns disent, mais sans aucune certitude, qu'il gagna la France, où il s'engagea et servit dans un régiment suisse que Henri IV avait à sa solde.

Les aveux du sbire et la disparition de monsignor Guerra ne

laissaient plus de doute sur la culpabilité des Cenci. Ils furent en conséquence transportés du château à la prison. Les deux frères, mis à la torture, n'eurent point la force de résister et se reconnurent coupables. Lucrezia Petroni surtout était si grosse qu'elle ne put supporter la question de la corde, et qu'à peine fut-elle soulevée de terre qu'elle demanda qu'on la descendît et qu'elle avoua tout ce qu'elle savait.

Quant à Béatrix, elle resta impassible. Ni les promesses, ni les menaces, ni la question ne purent rien sur cette vivace et robuste organisation ; elle supporta tout avec un courage parfait, et le juge Ulysse Moscati, si renommé qu'il fût en pareille affaire, ne lui tira point de la bouche un seul mot qu'elle n'ait voulu dire. Il référa de tout à Clément VIII, n'osant prendre aucune responsabilité dans une si terrible affaire. Alors le pape, craignant que, séduit par la beauté de la coupable qu'il était chargé d'interroger, Ulysse Moscati n'eût mis de la faiblesse dans l'application de la torture, lui tira la cause des mains et en chargea un autre instructeur connu pour son inflexible rigidité.

Celui-ci recommença toute la procédure relative à Béatrix, repassa sur chaque interrogatoire, et, s'étant aperçu que Béatrix n'avait été soumise qu'à la question ordinaire, il ordonna qu'elle serait appliquée à la question ordinaire et extraordinaire. Cette question était, comme nous l'avons dit, celle de la corde, l'une des plus terribles de toutes celles que l'homme, si ingénieux en tortures, ait inventées.

Mais comme ces quatre mots : *question de la corde* ne présentent pas à nos lecteurs une idée bien nette du genre de supplice qu'ils désignent, nous allons entrer dans quelques détails à ce sujet ; puis nous donnerons un procès-verbal copié dans les pièces du procès, qui sont au Vatican.

Il y avait à Rome plusieurs sortes de questions en usage ; les plus usitées étaient la question des sifflets, la question du feu, la question de la veille et la question de la corde⁴.

La question des sifflets, la plus douce de toutes, ne s'em-

ployait qu'à l'égard des enfants et des vieillards. Elle consistait à introduire entre la chair et les ongles du patient des roseaux taillés en sifflets.

La question du feu, qui était fréquemment employée avant qu'on eût trouvé celle de la veille, s'appliquait en approchant les pieds du coupable d'un grand feu, à peu près comme faisaient nos chauffeurs.

La question de la veille, dont Marsilius est l'inventeur, consistait à faire asseoir l'accusé sur un chevalet haut de cinq pieds et taillé en angle. Le patient était nu et avait les bras attachés par derrière au chevalet ; deux hommes étaient assis à ses côtés, qui se relevaient toutes les cinq heures et qui, aussitôt qu'il fermait les yeux, l'empêchaient de dormir. Marsilius dit qu'il n'a jamais vu un homme résister à cette torture, mais Marsilius se vante. Farinacci constate seulement que, sur cent accusés appliqués à cette question, il n'y en a que cinq qui n'ont pas avoué. C'est déjà bien flatteur pour celui qui l'a inventée.

Enfin, la question de la corde, la plus usitée de toutes et qui était connue en France sous le nom de l'estrapade.

Cette dernière torture était divisée en trois degrés : la torture légère, la torture grave et la torture très grave.

Le premier degré, ou la torture légère, consistait dans la peur même de la torture. Elle renfermait la menace de la torture, la conduite dans la chambre de la torture, enfin, le déshabillage et la ligature des cordes comme si l'on allait être appliqué à la torture. Outre la crainte qu'inspiraient ces préparatifs, on remarquera qu'il y avait déjà un commencement de douleur dans la compression des poignets. Ce premier degré suffisait quelquefois pour faire avouer leur crime aux femmes et aux hommes à cœur faible.

Le second degré, ou la torture grave, consistait, lorsque le patient était déshabillé et attaché par les poignets, les mains derrière le dos, à passer la corde dans un anneau scellé à la voûte et à rattacher cette corde à une manivelle au moyen de laquelle on

pouvait à volonté lever ou baisser le patient, et cela doucement ou par secousse, à la volonté du juge. Cette opération terminée, on lui faisait quitter la terre pendant le temps d'un *Pater noster*, d'un *Ave Maria* ou d'un *Miserere*. S'il continuait de nier, on doublait la suspension. Ce second degré de torture, auquel finissait la question ordinaire, s'appliquait lorsque le crime était probable, mais sans être prouvé.

Le troisième degré, ou la torture très grave, auquel commençait la question extraordinaire, s'appelait ainsi lorsque le patient, après avoir été suspendu par les poignets pendant un quart-d'heure, une demi-heure, trois quarts d'heure ou même une heure entière, était mis en branle par le bourreau, soit à la manière du battant d'une cloche, soit en le laissant tomber de haut en bas et en l'arrêtant tout à coup à quelque distance de terre. S'il résistait à cette question, ce qui était presque inouï, en ce qu'elle coupait les poignets jusqu'aux os et disloquait les membres, on ajoutait des poids aux pieds, ce qui, doublant la pesanteur, doublait la torture. Cette dernière question n'était appliquée que lorsque le crime était non seulement prouvé, mais encore atroce, et qu'il avait été commis sur une personne sacrée, comme un père, un cardinal, un grand prince ou un savant.

On a vu que Béatrix avait été condamnée à la question ordinaire et extraordinaire ; on sait quelle était cette question. Maintenant, laissons parler le greffier.

« Et comme pendant tout l'interrogatoire elle n'avait rien voulu avouer, la fines prendre par deux sbires, qui la conduisirent de la prison à la chambre de la torture, où l'attendait le questionneur ; et là, après lui avoir rasé les cheveux, le questionneur la fit asseoir sur la petite sellette, la déshabilla, la déchaussa, lui lia les mains derrière le dos, les attacha à un câble passé par une poulie scellé au faite de ladite chambre et revenant s'attacher par le bas à un rouet tournant à la force de deux hommes et avec quatre bâtons.

» Et avant que de la faire tirer, l'interrogeâmes de nouveau sur

ledit parricide ; mais, malgré les aveux de son frère et de sa belle-mère, qui lui furent de nouveau représentés, signés d'eux, elle nia constamment, en disant : Faites-moi tirer et faire ce que vous voudrez ; je vous ai dit la vérité et ne vous dirai rien autre chose, quand je devrais être démembrée.

» En raison de quoi, la fîmes tirer, ayant, comme nous avons dit, les mains liées audit câble, jusqu'à la hauteur de deux pieds ou environ, et l'ayant laissée ainsi pendant tout le temps que nous mêmes à réciter un *Pater noster*, nous l'interrogeâmes de nouveau sur les faits et circonstances dudit parricide ; mais elle ne voulut dire autre chose que ce qu'elle avait déjà dit, ni répondre autres paroles que celles-ci : "Vous me tuez ! vous me tuez !"

» Nous la fîmes monter plus haut et jusqu'à la hauteur de quatre pieds, et commençâmes un *Ave Maria*. Mais, à moitié de notre prière, elle feignit de s'évanouir.

» Nous lui fîmes jeter un seau d'eau sur la tête ; en sentant la fraîcheur, elle revint à elle et s'écria : "Mon Dieu ! je suis morte ! Vous me tuez ! mon Dieu !" mais sans vouloir aucunement répondre autre chose.

» Nous la fîmes monter plus haut, et dîmes un *Miserere*, pendant lequel, au lieu de se réunir à nous par la prière, elle se remua et s'écria, disant plusieurs fois : "Mon Dieu ! mon Dieu !"

» Et derechef interrogée sur ledit parricide, ne voulut rien autre chose avouer, sinon qu'elle était innocente, et à l'instant s'évanouit.

» Nous lui fîmes encore jeter de l'eau ; alors elle revint à elle, ouvrit les yeux, et s'écria : "Ô bourreaux maudits ! vous me tuez ! vous me tuez !" mais sans vouloir dire autre chose.

» Ce que voyant, et qu'elle persistait dans ses dénégations, nous ordonnâmes au questionneur de passer à la secousse.

» En conséquence, le questionneur la souleva jusqu'à la hauteur de dix pieds, et là nous l'interpellâmes de nous dire la vérité ; mais, soit qu'elle eût perdu la parole, soit qu'elle ne voulût plus parler, elle répondit seulement par un geste de la tête

signifiant qu'elle ne voulait ou ne pouvait rien dire.

» Ce que voyant, nous fîmes signe au bourreau de lâcher la corde, et elle retomba de tout son poids de la hauteur de dix pieds à la hauteur de deux pieds, et de la secousse ses bras se retournèrent à l'envers ; elle poussa un grand cri, et demeura comme pâmée.

» Nous lui fîmes jeter de l'eau au visage ; elle revint à elle, et s'écria encore une fois : “Infâmes assassins, vous me tuez ; mais, dussiez-vous m'arracher les bras, je ne vous dirai pas autre chose.”

» En conséquence, nous ordonnâmes qu'il lui fût attaché aux pieds un poids de cinquante livres. Mais en ce moment la porte s'ouvrit, et plusieurs voix crièrent : “Assez ! assez ! ne la faites pas souffrir plus longtemps...” »

Ces voix étaient celles de Jacques, de Bernard Cenci et de Lucrezia Petroni. Les juges, ayant vu l'obstination de Béatrix, avaient ordonné la confrontation des accusés, qui ne s'étaient pas trouvés ensemble depuis cinq mois.

Il s'avancèrent alors dans la chambre de la question, et voyant Béatrix suspendue, les bras luxés et toute couverte du sang qui coulait de ses poignets :

— Le péché est commis, lui cria Jacques ; maintenant il faut faire pénitence pour sauver l'âme, supporter de bon cœur la mort et ne point te laisser torturer ainsi.

Alors, secouant la tête comme pour écarter la douleur :

— Donc, dit Béatrix, vous voulez mourir ! Puisque vous voulez que cela soit ainsi, que cela soit donc.

Puis, se tournant vers les sbires :

— Déliez-moi, ajouta-t-elle ; lisez-moi l'interrogatoire, et ce que je dois approuver, je l'approuverai ; ce que je dois nier, je le nierai⁵.

Alors Béatrix fut descendue et déliée. Un barbier *lui rhabilla les bras en la manière accoutumée*. On lui lut l'interrogatoire, ainsi qu'elle le demandait, et ainsi qu'elle l'avait promis, elle

avoua tout.

À la suite de ces aveux, sur la demande des deux frères, ils furent réunis tous dans la même prison. Mais le lendemain, Jacques et Bernard furent conduits dans les cachots de Tordinona. Quant aux deux femmes, elles restèrent où elles étaient.

Le pape, à la lecture des aveux qui contenaient tous les détails du crime, fut saisi d'une si grande horreur qu'il ordonna que les coupables fussent traînés dans les rues de Rome à la queue de chevaux indomptés. Mais une sentence si terrible révolta tout le monde, si bien que plusieurs grands personnages, cardinaux ou princes, allèrent humblement se mettre à genoux devant le saint père, le suppliant avec obstination de révoquer son arrêt ou de permettre du moins aux condamnés de présenter leur défense.

— Et eux, répondit Clément VIII, ont-ils donné à leur malheureux père le temps de présenter la sienne lorsqu'ils l'ont tué ignominieusement et sans miséricorde ?

Enfin, vaincu par tant de prières, il accorda trois jours.

Aussitôt, s'emparant de cette cause si émouvante, les meilleurs et les plus grands avocats de Rome se mirent à écrire des mémoires et des conseils et, le jour fixé pour la cause, comparurent devant Sa Sainteté.

Le premier qui parla fut Nicolas des Anges, et dès son exorde, il mit dans ses paroles une telle éloquence que l'on comprit, au frémissement de l'assemblée, l'intérêt qu'elle prenait aux coupables. Alors le pape, effrayé d'un tel effet, l'arrêta tout-à-coup.

— Donc, dit-il avec une voix pleine d'indignation, il se trouvera parmi la noblesse des gens qui tueront leur père, et il se trouvera parmi les avocats des hommes qui les défendront ! C'est ce que nous n'aurions jamais cru, c'est ce que nous n'aurions même jamais supposé !

À cette terrible admonestation du pape, tous se turent, excepté Farinaci, qui, prenant courage à la pensée du mandat sacré dont il était chargé, répondit avec respect, mais avec fermeté :

— Très-saint père, nous ne sommes pas venus ici pour défen-

dre les criminels, mais pour sauver les innocents. Car, si nous parvenons à prouver que quelques-uns des accusés ont agi dans le cas de légitime défense, j'espère que ceux-là seront excusables aux yeux de Votre Sainteté ; car, de même qu'il y a des cas prévus dans lesquels le père peut tuer l'enfant, il en est aussi dans lesquels l'enfant peut tuer le père⁶. En conséquence, nous parlerons quand il plaira à Votre Sainteté de nous laisser parler.

Clément VIII alors se montra aussi patient qu'il avait été emporté, et il écouta le plaidoyer de Farinacci, qui reposait sur tout sur ce que Francesco Cenci avait cessé d'être père du jour où il avait fait violence à sa fille⁷. Il invoqua comme preuve de cette violence le mémoire envoyé par Béatrix à Sa Sainteté, par lequel elle le suppliait, comme avait fait sa sœur, de la tirer de la maison paternelle et de la mettre dans un couvent. Malheureusement, comme nous l'avons dit, ce mémoire avait disparu, et l'on avait eu beau faire les recherches les plus minutieuses à la secrétairie, on n'avait pu en retrouver aucune trace.

Le pape se fit remettre toutes les écritures et congédia les avocats, qui se retirèrent aussitôt, à l'exception d'Altieri, qui étant resté le dernier, alla s'agenouiller aux pieds du pape, lui disant :

— Très-saint père, je ne pouvais faire autrement que de comparaître devant Votre Sainteté dans cette cause, étant l'avocat des pauvres, mais je vous en demande humblement pardon.

Le pape le releva avec bonté et lui dit :

— Allez, nous ne nous étonnons pas de vous, mais des autres qui les protègent et les défendent.

Et comme le pape avait à cœur cette cause, il ne voulut point dormir de toute la nuit et se mit à l'étudier avec le cardinal de San Marcello, homme très intelligent et très expérimenté en cette matière ; puis, son résumé fait, il le communiqua aux avocats, qui en demeurèrent satisfaits et qui commencèrent à espérer qu'il serait fait aux condamnés grâce de la vie ; car, d'après toutes les informations, il était prouvé que si les enfants s'étaient levés

contre leur père, du moins tous les torts et tous les outrages venaient de lui, et que ces torts et ces outrages étaient surtout tels vis-à-vis de Béatrix qu'elle avait en quelque sorte été tirée par les cheveux jusqu'à cet énorme crime par la tyrannie, la scélératesse et la brutalité de son père. Ce fut donc sous l'empire de ce retour à des sentiments de rémission que le pape ordonna que les accusés fussent de nouveau conduits au secret et permit qu'on leur laissât même entrevoir l'espérance de la vie.

Rome respirait, espérant comme cette malheureuse famille et joyeuse comme si cette grâce privée était une grâce publique, lorsque les bonnes intentions du pape s'évanouirent à la nouvelle d'un nouveau crime. La marquise de Santa Croce venait d'être tuée, à l'âge de soixante ans, par Paul de Sante Croce, son fils, et cela atrocement, de quinze à vingt coups de poignard, parce qu'elle ne voulait pas lui promettre de le faire son seul héritier. Le coupable avait pris la fuite.

Clément VIII s'épouvanta en voyant se dresser devant lui ces deux crimes presque jumeaux. Cependant il était forcé, pour le moment, de se transporter à Monte Cavallo, où, dans la matinée suivante, il devait consacrer un cardinal comme titulaire de l'église de Sainte-Marie des Anges. Mais, dès le lendemain, qui était le vendredi 10 septembre 1599, il fit venir vers huit heures du matin monseigneur Taverna, gouverneur de Rome, et lui dit :

— Monseigneur, nous vous remettons la cause des Cenci entre les mains, afin qu'il en soit fait par vous bonne justice, et cela le plus tôt possible.

Monseigneur Taverna quitta aussitôt Sa Sainteté, et étant rentré dans son palais, il convoqua une réunion de tous les juges criminels de la ville, réunion dans laquelle les Cenci furent condamnés à la peine de mort.

La sentence définitive fut aussitôt connue. Et comme cette malheureuse famille inspirait un intérêt toujours croissant, beaucoup de cardinaux coururent toute la nuit, soit à cheval, soit en carrosse, pour obtenir qu'au moins l'arrêt fût exécuté secrètement

et dans la prison pour les femmes, et qu'il y eût grâce accordée à Bernardino, pauvre enfant de quinze ans qui, n'ayant pris aucune part au crime, se trouvait cependant enveloppé dans la condamnation. Et celui qui se donna le plus de peine et de travail pour cette cause fut le cardinal Sforza qui, cependant, ne put rien tirer de Sa Sainteté, pas même une vague espérance. Farinacci seul, en faisant naître un scrupule de conscience, parvint à obtenir du pape que Bernardino aurait la vie sauve, et cela seulement le samedi matin, après de longues et instantes prières.

Mais déjà, dès la veille, les congrégations des confortieri s'étaient rendues aux deux prisons de Corte Savella et de Tordinona. Cependant, comme les préparatifs de cet immense drame qui devait se dénouer sur le pont Saint-Ange avaient pris toute la nuit, ce ne fut que vers cinq heures du matin que le greffier entra chez Béatrix et Lucrezia Petroni pour leur lire leur sentence.

Toutes deux dormaient sans se douter de ce qui s'était passé depuis trois jours. Le greffier les réveilla pour leur dire que, jugées par les hommes, il fallait qu'elles se préparassent à paraître devant Dieu.

Béatrix fut d'abord écrasée du cou. Elle ne trouvait ni paroles pour se plaindre ni habits pour se vêtir et se leva de son lit nue et chancelante comme si elle eût été ivre. Bientôt, cependant, la parole lui revint et s'échappa par des cris et des hurlements. Lucrezia écouta cette nouvelle avec plus de force et de constance, et commença de s'habiller pour se rendre à la chapelle, exhortant Béatrix à la résignation. Mais celle-ci, toujours comme insensée, allait se tordant les bras et se frappant la tête contre la muraille, s'écriant seulement : « Mourir ! mourir ! qu'il faille mourir ainsi à l'imprévu, sur un échafaud ! sur un gibet ! Mon Dieu ! mon Dieu ! » Cette crise alla croissant jusqu'à un paroxysme terrible après lequel, le corps ayant perdu toute sa force, l'âme reprit la sienne. Dès ce moment, elle fut un ange d'humilité et un miroir de constance.

Ses premières paroles furent pour demander un notaire qui fit

son testament. Cette demande lui fut aussitôt accordée. Et dès que l'homme de loi fut arrivé, voulant en finir d'un seul coup avec la terre, elle lui en dicta les conditions avec beaucoup de calme et de régularité. Elle termina ce testament en demandant que son corps fût déposé dans l'église de Saint-Pierre in Montorio que l'on voyait du palais de son père et à laquelle elle avait une dévotion toute particulière. Elle laissa cinq cents écus aux religieuses des Stigmates et ordonna que, de sa dot, qui se fût montée à quinze mille écus, on mariât cinquante filles pauvres. Quant à la place où elle devait être enterrée, elle choisit le pied du maître-autel, sur lequel était le beau tableau de la *Transfiguration* qu'elle avait si souvent admiré pendant sa vie.

Lucrezia, édifiée par cet exemple, commença alors à son tour ses dispositions dernières. Elle demanda que son corps fût porté dans l'église de Saint-Georges en Velabre, avec trente-deux écus d'aumône et plusieurs autres legs pieux. Ces soins suprêmes accomplis, les deux femmes se réunirent d'un seul cœur pour adorer Dieu et, se mettant à genoux, commencèrent à réciter les psaumes, les litanies et les prières des agonisants.

Elles restèrent ainsi jusqu'à la huitième heure de la nuit, où elles demandèrent la confession et entendirent la messe, pendant laquelle elles communiaient. Puis, par ces saintes préparations ramenée aux plus humbles sentiments, Béatrix fit observer à sa belle-mère qu'il n'était point convenable qu'elles parussent sur un échafaud avec des habits de fête. Elle ordonna donc deux vêtements, un pour la signora Lucrezia, l'autre pour elle-même, recommandant qu'ils fussent faits à la manière des religieuses, c'est-à-dire montant jusqu'au cou et plissés, avec des manches longues et larges. Celui de la signora Lucrezia était d'étoffe de coton noir, celui de Béatrix était de taffetas. Elle avait fait faire en outre un petit turban pour poser sur sa tête. Ces différents vêtements leur furent apportés avec des cordes pour se ceindre. Elles les firent alors poser près d'elles sur une chaise et continuèrent de prier.

Le moment fixé étant venu, elles furent averties que leur heure suprême était proche. Alors Béatrix, qui était encore à genoux, se levant avec un visage calme et presque joyeux : « Madame ma mère, dit-elle, voilà l'instant où notre passion va commencer ; je pense donc qu'il serait temps de nous préparer et de nous rendre l'une à l'autre le dernier service de nous habiller comme nous en avons l'habitude. » Alors elles revêtirent les robes préparées, se ceignirent le corps avec les cordes, et Béatrix ayant posé son turban sur sa tête, elles attendirent ainsi leur dernier appel.

Pendant ce temps, on avait lu la sentence à Jacques et à Bernard, et ils attendaient de leur côté aussi le moment de la mort. Vers les dix heures, la congrégation de la Miséricorde, qui était florentine, arriva à la prison de Tordinosa et s'arrêta sur le seuil avec le saint crucifix, attendant les pauvres jeunes gens. Là, il manqua d'arriver un malheur grave. Comme beaucoup de personnes étaient aux fenêtres de la prison pour en voir sortir les patients, quelqu'un poussa un grand vase de fleurs plein de terre, lequel tomba dans la rue et manqua de tuer un des confrères, justement de ceux qui, tenant à la main des torches allumées, marchaient devant le crucifix. Ce vase passa si près de la flamme que le vent l'éteignit.

En ce moment, les portes s'ouvrirent, et Jacques parut le premier sur le seuil. Il s'agenouilla aussitôt, adorant avec une grande dévotion le saint crucifix. Il était vêtu d'une large cape de deuil qui le couvrait entièrement et sous laquelle il avait la poitrine nue, car, tout le long du chemin, le bourreau le devait tenailler avec des tenailles rouges qui attendaient dans un réchaud fixé sur la charrette. Il monta dans la voiture, où le bourreau l'accommoda à sa manière et pour sa plus grande facilité. Alors Bernardino sortit à son tour, et au moment où il parut, le fiscal de Rome dit ces paroles à haute voix :

« Seigneur Bernard Cenci, au nom de notre bienheureux Rédempteur, notre saint père le pape vous fait grâce de la vie, se contentant d'ordonner que vous fassiez compagnie à tout votre

sang jusqu'à l'échafaud et jusqu'à la mort, vous recommandant de ne point oublier de prier pour ceux avec qui vous deviez mourir. » À cette nouvelle inattendue, il se fit un grand murmure de joie dans la multitude, et les pénitents lui délièrent aussitôt la petite planche qu'il avait devant les yeux, car, à cause de la faiblesse de son âge, on avait cru devoir lui cacher la vue de l'échafaud.

Alors le bourreau, qui avait fini avec Jacques, descendit pour prendre Bernard, et après s'être fait représenter la grâce, il lui ôta les menottes, et l'ayant placé sur la même charrette que son frère, il l'enveloppa d'un manteau magnifique tout frangé d'or, car le pauvre enfant avait déjà le cou et les épaules nus, devant avoir la tête tranchée. Quelques-uns s'étonnaient de voir entre les mains de l'exécuteur un si riche manteau. Mais on leur dit que c'était le même que Béatrix avait donné à Marzio pour le décider à l'assassinat de son père et dont le bourreau avait hérité après l'exécution du meurtrier. La vue de tout ce monde fit une telle impression sur le petit Bernard qu'il s'évanouit.

Les chants commencèrent, et la procession se mit en route, se dirigeant vers la prison de Corte Savella. Arrivé devant la porte, le saint crucifix s'arrêta pour attendre les femmes. Elles sortirent bientôt, se mirent à genoux sur le seuil et firent à leur tour leur adoration. Puis le cortège se remit en marche.

Les deux femmes venaient après la dernière file des pénitents, marchant à pied l'une après l'autre, ayant chacune la tête couverte jusqu'à la ceinture, avec cette différence que la signora Lucrezia, en sa qualité de veuve, portait un voile noir et avait des pantoufles de la même couleur, à hauts talons, avec des touffes de rubans, ainsi que c'était la mode de l'époque, tandis que Béatrix, comme jeune fille, avait un béret de soie pareille à la soubreveste, avec une panne brodée d'argent qui lui tombait sur les épaules et recouvrait sa soutanelle violette, des pantoufles blanches à hauts talons ornées de bouffettes d'or et de franges cerise. En outre, toutes deux avaient les bras libres et seulement

attachés avec une corde lâche, afin que chacune pût porter un crucifix d'une main, et de l'autre son mouchoir.

Dans la nuit du samedi, un grand échafaud avait été dressé sur la place du pont Saint-Ange, et sur cet échafaud, on voyait préparés la planche et le billot. Au-dessus du billot était suspendu, entre deux traverses, un large fer qui, glissant entre deux rainures, descendait de tout son poids sur le billot au moment où l'on détendait un ressort.

Ce fut donc vers le pont Saint-Ange que s'achemina la procession. Lucrezia, qui était la plus faible des deux, pleurait amèrement, mais Béatrix avait le visage calme et ferme. Arrivées à la place du pont Saint-Ange, les femmes furent aussitôt conduites dans une chapelle où l'on amena bientôt près d'elles Jacques et Bernard. Ils y restèrent un instant réunis tous quatre. Puis on vint chercher d'abord Jacques et Bernard pour les conduire sur l'échafaud, quoique l'un ne dût être exécuté que le dernier et que l'autre eût sa grâce. Mais en arrivant sur la plate-forme, Bernard s'évanouit une seconde fois. Et comme le bourreau allait à lui pour lui porter secours, quelques-uns, croyant que c'était pour l'exécuter, crièrent à haute voix : « Il a sa grâce ! » Le bourreau les rassura en faisant asseoir Bernard près du billot. Jacques se mit à genoux de l'autre côté.

Alors le bourreau descendit, alla vers la chapelle et ramena d'abord la signora Lucrezia, qui devait être exécutée la première. Arrivée au pied de l'échafaud, il lui lia les mains derrière le dos, lui déchira le haut de son corsage afin de découvrir ses épaules et lui fit faire sa réconciliation en l'invitant à baiser les plaies du Christ. Cela fait, il la conduisit à l'échelle, qu'elle eut grande-peine à monter, étant fort grasse. Puis, aussitôt arrivée sur la plate-forme, il lui arracha le voile qui lui couvrait la tête. Ce fut une grande honte pour la signora Lucrezia d'être vue ainsi le sein découvert, et regardant le billot, elle eut un frémissement d'épaules qui fit frissonner toute l'assemblée. Alors, les larmes aux yeux et d'une voix élevée, elle dit :

« Ô mon Dieu, ayez pitié de moi, et vous, mes frères, priez pour mon âme. »

Puis, ces paroles dites, et comme elle ne savait de quelle façon se placer, elle se tourna vers Alexandre, le premier bourreau, et lui demanda ce qu'elle avait à faire. Il lui répondit d'enjamber la planche et de s'étendre dessus, ce qu'elle fit avec une grande peine et une grande honte. Mais alors, comme elle ne pouvait, à cause de son sein élevé, poser son cou sur le billot, il fallut y ajouter un morceau de bois pour le hausser. Pendant tout ce temps, la pauvre femme attendait, souffrant plus encore de la honte que de la crainte de la mort. Enfin, elle fut accommodée convenablement, le bourreau lâcha le ressort, et la tête, détachée du tronc, tomba sur l'échafaud, où elle fit deux ou trois bonds, au grand frémissement de la multitude. Enfin, le bourreau la saisit et la montra au peuple. Puis, l'enveloppant d'un taffetas noir, il la posa avec le corps dans une bière au bas de l'échafaud.

Pendant qu'on remettait toutes les choses en place pour Béatrix, des gradins chargés de monde s'abîmèrent. Beaucoup furent tués par cet accident, et plus encore, estropiés et blessés.

La machine arrangée et le sang lavé, le bourreau retourna dans la chapelle pour y prendre Béatrix, qui, ayant aperçu d'abord le saint crucifix, dit quelques prières pour son âme, et voyant venir le bourreau avec des cordes à la main, s'écria : « Dieu veuille que tu lies ce corps pour la corruption et que tu délies cette âme pour l'immortalité. » Alors, se relevant, elle sortit sur la place, où elle baisa dévotement les plaies du Christ, puis, laissant ses pantoufles au bas de l'échafaud, elle monta lestement l'échelle. Et comme elle avait pris d'avance ses informations, elle enjamba vivement la planche, s'ajustant avec le plus de promptitude possible la tête sur le billot afin qu'on ne vît pas ses épaules nues. Mais quelques précautions qu'elle eût prises pour que la chose fût promptement faite, il lui fallut attendre, car le pape, connaissant son caractère emporté et craignant qu'elle ne commît quelque péché entre l'absolution et la mort, avait donné l'ordre

qu'au moment où Béatrix serait sur l'échafaud, on tirât comme signal un coup de canon du château Saint-Ange. Ce qui fut fait, au grand étonnement de tout le monde, car personne ne s'attendait à cette détonation, pas même Béatrix, qui se leva presque debout. Aussitôt le pape, qui était en prière à Monte Cavallo, donna à Béatrix l'absolution *in articulo mortis*. Cinq minutes se passèrent donc encore à peu près, pendant lesquelles la patiente attendit, le cou replacé sur le billot. Puis, quand le bourreau crut l'absolution donnée, il lâcha le ressort, et le couperet tomba.

Alors on vit un effet étrange : tandis que la tête bondissait d'un côté, le corps se recula, comme marchant en arrière. Aussitôt le bourreau prit la tête et la montra au peuple ; puis il l'accommoda comme il avait fait de l'autre et voulut mettre le corps de Béatrix avec celui de sa belle-mère. Mais les confrères de la Miséricorde le lui prirent des mains, et comme l'un d'eux voulait le placer dans la bière, il lui échappa et tomba de l'échafaud à terre, et dans cette chute tout le torse sortit de ses vêtements, de sorte qu'étant plein de poussière et de sang, il fallut perdre beaucoup de temps pour le laver. À cette vue, le pauvre Bernardino s'évanouit une troisième fois, et cela si profondément qu'il fallut lui donner du vin pour le faire revenir.

Enfin arriva le tour de Jacques. Il avait vu mourir sa mère et sa sœur, et ses habits étaient couverts de leur sang. Le bourreau s'approcha de lui et lui arracha son manteau. Alors on vit par toute sa poitrine les morsures des tenailles brûlantes ; et il y en avait tant que son corps en était couvert. Aussitôt il se leva ainsi, à moitié nu, et, se tournant vers son frère :

« Bernard, lui dit-il, si, dans mon interrogatoire, je vous ai compromis et chargé, je l'ai fait fausement, et quoique j'aie démenti cette déclaration, je répète au moment de paraître devant Dieu que vous êtes innocent, et que c'est une justice atroce que celle qui vous a condamné à cet épouvantable spectacle. »

Alors le bourreau le fit mettre à genoux, lui attacha les jambes à une des traverses qui s'élevaient sur l'échafaud, et lui ayant

bandé les yeux, il lui brisa la tête d'un coup de masse ; puis, au même instant et en vue de tous, il coupa son corps en quatre quartiers⁸.

Aussitôt cette boucherie terminée, la compagnie se retira, emmenant Bernard ; et comme il avait une forte fièvre, on le saigna, et on le mit au lit.

Quant aux cadavres des deux femmes, ils furent accommodés chacun dans sa bière sous la statue de Saint-Paul, au pied du pont, avec quatre torches de cire blanche qui brûlèrent jusqu'à quatre heures de l'après-midi. Puis, enlevées alors avec les morceaux du corps de Jacques, elles furent portées à Saint-Jean décollé. Enfin, vers neuf heures du soir, le corps de la jeune fille, tout couvert de fleurs, revêtu des habits dans lesquels elle avait été exécutée, fut porté à Saint-Pierre-in-Motorio avec cinquante torches allumées et accompagné des frères des Stigmates et de tous les religieux franciscains de Rome. Là, elle fut, comme elle l'avait désiré, enterrée au pied du maître-autel.

Le même soir aussi, selon qu'elle l'avait recommandé, la signora Lucrezia fut portée de son côté dans l'église de Saint-Georges en Velabre.

Au reste, on peut dire que Rome tout entière avait assisté à cette tragédie, et que les carrosses, les chevaux, les gens à pied et les charrettes étaient les uns sur les autres. Par malheur, ce jour fut si chaud et si ardent que beaucoup de personnes s'évanouirent, que beaucoup rentrèrent avec la fièvre et que beaucoup encore moururent pendant la nuit pour être restés au soleil pendant les trois heures que dura cette exécution.

Le mardi suivant, quatorze septembre, à l'occasion de la fête de la Sainte-Croix, la compagnie de Saint-Marcel, avec privilège particulier du pape, délivra de prison le pauvre Bernard Cinci, sous l'obligation de payer dans le courant de l'année deux mille cinq cents écus romains à la compagnie de la Très-Sainte-Trinité du Pont-Sixte, ainsi que cela se trouve encore aujourd'hui consigné dans ses archives.

*
* *

Maintenant, si après avoir vu la tombe, vous voulez vous faire de celle qui y repose une idée plus positive que vous ne pourriez la prendre en un récit, allez visiter la galerie Barberini. Vous y trouverez, avec cinq autres chefs-d'œuvre, le portrait de Béatrix fait par le Guide, les uns disent pendant la nuit qui précéda l'exécution, et les autres au moment où elle marchait au supplice. C'est une délicieuse tête, coiffée d'un turban d'où retombe une draperie, avec de riches cheveux châains clairs, des yeux noirs où l'on croit voir encore la trace de larmes à peine essuyées, un nez parfait et une bouche d'enfant ; quant au teint, qui était très blanc, on en jugerait mal si l'on s'en rapportait au portrait, la peinture ayant poussé au rouge et les chairs étant devenues couleur de brique. Celle qu'elle représente paraît avoir de vingt à vingt-deux ans.

Près de ce portrait est celui de Lucrezia Petroni. On voit à la dimension de la tête qu'elle appartient à un corps plutôt petit que grand. C'est le type de la matrone romaine dans toute sa fierté, avec ses chairs colorées, ses belles lignes, son nez droit, ses sourcils noirs et son regard à la fois impérieux et humide de volupté. On y retrouve, au milieu de ses joues rondes et potelées, ces fossettes charmantes dont parle le chroniqueur et qui faisaient qu'après sa mort, elle semblait encore sourire, une bouche admirable et des cheveux bouclés sur le front qui, retombant le long des tempes, encadraient merveilleusement son visage.

Quant à Jacques et à Bernard, comme il ne reste d'eux ni desins ni peinture, nous sommes forcés d'emprunter leurs portraits au manuscrit où nous avons puisé tous les détails de cette sanglante histoire. Les voici tels que les donne son auteur, témoin oculaire de la catastrophe où ils ont joué un rôle.

Jaques était petit, avait la barbe et les cheveux noirs, et pouvait être âgé de vingt-six ans environ, bien fait de corps et fort de sa personne.

Quant à Bernardino, le pauvre enfant était tout le portrait de sa sœur, de telle façon que lorsqu'on le vit paraître sur l'échafaud, avec ses longs cheveux et sa figure de jeune fille, beaucoup crurent d'abord que c'était Béatrix. Il pouvait avoir quatorze ou quinze ans.

Dieu leur fasse paix.

NOTES

1. Paolo Giovio, *Vie de Léon X*, livre II, page 82. – *Vie du cardinal Pompée Colonna*, page 358. – Stendhal, *Promenades dans Rome*.

2. Voir pour tous ces détails et pour d'autres plus étranges encore : *La funesta Morte di Diacomo e Beatrice Cinci*, par l'abbé Angelo Maio ; et Muratori, *Annales romaines* : là, Muratori constate positivement le commerce du père et de la fille, que d'autres historiens plus pudiques donnent seulement à entendre. Voici le texte italien :

« Restò Beatrice la minore in casa, e fatta grande e bella, soggiacque alle disordinate voglie de chi l'avea procreata, giacchi fece egli credere non peccaminoso un atto di tanta iniquità : non si vergognava il perverso uomo d'abusarsi della filia sugli occhi della stessa sua moglie, matrigna di lei. Dacche la fanciulla avvertita della brutalità del padre, cominciò à ripugnare, si passò ad exigere colle battiture, ciò che con gli inganni sulle prime era ottenuto. »

3. « Voi adunque, o uomini, che fate li bravi et furibondi, non avete corraggio di amazzare uno chi dorme ; ben pero ardireste amazzarlo quando vegliasse ; ed in questo modo si pigliano li danari ! orsù giacchè è codardia la vostro, lo stessa ucciderò il padre, ma voi non camperete molto ! »

4. Farinacci, *de Supplicis*.

5. « Poi gli fece venire la matregna, ed i fratelli mentre stava legata alla corda : Perciò il signore Giacomo giunto insieme con la matrigna innanzi alla sorella gli disse : “Bisogna ridursi a far penitenza per salvarsi l'anima, e sopportare di buon cuore la morte della giustizia, e non lasciarsi ostinatamente straziare.” A questo rispose la giovane : “Dunque volete morire ? ma in questo fate un errore ; ma perchè volete così, così sia !” E voltandosi alli sbirri disse : “Dunque sciogliete mi, e mi sia letto l'esame, e quello che dovrò approvare approverò, e quello che dovrò negare, negarò.” »

6. Les cas prévus par les lois romaines dans lesquels le père peut tuer l'enfant sont au nombre de treize :

Le premier. Si le fils a porté la main sur son père.

Le second. Si le fils a fait une injure atroce à son père.

Le troisième. Si le fils a accusé son père d'un crime capital, excepté le crime de lèse-majesté ou de trahison contre sa patrie.

Le quatrième. Si le fils s'associe avec des gens de mauvaises mœurs.

Le cinquième. Si le fils a dressé des embûches à la vie de son père.

Le sixième. Si le fils a commis un inceste avec la femme en secondes noces ou avec la concubine de son père.

Le septième. Si le fils a refusé de cautionner son père lorsque ce dernier a été emprisonné pour dettes.

Le huitième. Si le fils a empêché, par force ou par violence, son père de

tester.

Le neuvième. Si le fils s'est associé, contre la volonté de son père, avec des gladiateurs ou des comédiens.

Le dixième. Si la fille, ayant refusé de se marier, a mené une vie déréglée.

Le onzième. Si les enfants ont refusé des soins à leur père malade.

Le douzième. Si les enfants négligent de racheter leur père ou leur mère captifs chez les infidèles.

Enfin, le treizième. Si le fils a abjuré la religion catholique.

7. Voir ce plaidoyer dans les Œuvres de Farinacci. – Consilium, 66, page 396.

8. Comme on pourrait croire que nous faisons de l'horreur à plaisir, nous rapportons ici la relation officielle ; le lecteur verra que nous l'avons plutôt adoucie qu'exagérée. Voici pour Lucrezia :

« Ed in ciò dire non sapendo come accommodarsi, domandò ad Alessandro primo boja, che cosa avea da fare ; onde gli disse, che cavalcasse la tavola del ceppo, e che sopra di quella si stendesse ; ma per essere troppo grassa e grossa, et per la vergogna durò fatica assai, a mettere una gamba à cavallo a quella tavola, e non potendo aggiustare la testa sopra il ceppo per l'elevato petto che avea, fù necessario di fare posare il collo sopra un altro legnetto, dove doveva cadere il colpo, onde in accommodarsi, la povera signora, vi spese del tempo assai, e perchè la tavola non era più larga di un palmo, con il muoversi se le strapparono tutte le zinne... »

Maintenat, passons à Béatrix :

« Subito, che le fu spiccata la testa, alzò ella con tanta furia le gambe, che quasi rivoltò tutti i panni a rovescio, ed il busto si ritirò addietro più di un palmo. Fù indi levata la testa e mostrata al popolo e poi accommodata come l'altra, ed avendo i confrati legato il corpo sotto le braccia con una corda, la calarono giù per farlo mettere intrò il cataletto con la matrigna ; ma sfuggita ad uno la corda da mano diede il cadavero un gran stramazzone per terra, onde le saltarono fuori tutte le zinne per questa caduta, e così tutta impiastrata di sangue e polvere bisognò perdere gran tempo in lavaria... »

Vient ensuite Giacomo :

« Quindi fatto porre in ginocchioni, gli furono legate le gambe al tavolato del palco, e bendatoli gli occhi fù dal boja mazzolato, e squartato, e subito morto. »